Image not found or type unknown

CAF: Suppression PAJE et AF

Par **Cathy Dhennin**, le **24/05/2018** à **16:58**

Bonjour
Voilà je me suis séparer en octobre 2017 avec mon mari
Donc je le déclare à la caf (je précise que mes allocations n ont rien changer)
Et depuis début mai nous avons décider donner une nouvelle chance à notre couple (jusque là tout va bien)
Alors hop ni une ni deux je le déclare direct à ma caf
Et voilà qu aujourd'hui je reçois un courrier comme quoi ma Paje et mes allocation sont supprimer le temps qui recacule le dossier
Ont il le droit de tout me bloquer ?
(je précise j ai 6 enfants donc des jumeaux de 12 mois)
Alors que mes allocations était identique que avant notre séparation ?
Quelle recours je peux avoir ? Car leur traitement est de 6 à 8 semaines qui veut dire que pendant 2 mois je ne toucherai que mon congees parental
Merci à tous pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés